



**Aequae Principaliter**

**Expertise économique et financière**

**Assistance litiges, contentieux et investigations**

**Les clefs de la victoire.**

---



## Expertises

# Notre cabinet

## Une structure dédiée à l'assistance litiges

### Notre philosophie

- ÆQUE PRINCIPALITER est une **société d'expertise privée**, spécialisée dans l'assistance litiges.
- ÆQUE PRINCIPALITER intervient essentiellement sur de la quantification de préjudices pour le compte de dirigeants, actionnaires et avocats impliqués dans des situations contentieuses complexes.
- ÆQUE PRINCIPALITER intervient en demande comme en défense, sur **tout type de préjudices économiques et tout type de procédure** (ou hors procédure) mais dispose d'une expertise particulière en matière de chiffrage de pratiques d'**abus de position dominante** et de **concurrence déloyale en économie numérique**.
- ÆQUE PRINCIPALITER se veut **pionnière sur le chiffrage de nouveaux types de contentieux** (faute lucrative, préjudice écologique, concurrence déloyale par les données personnelles, contrefaçon de produits NFT, etc.).
- La société ÆQUE PRINCIPALITER mène également toutes sortes d'opérations spéciales (notamment des investigations économiques ou financières, ou des missions de compliance économique ou financière) avec les exigences d'**excellence, de créativité, et de pédagogie** qui la caractérise.



- La « forte notoriété » d' ÆQUE PRINCIPALITER en matière de contentieux commerciaux et *antitrust* a été reconnue dans les classements Décideurs 2022 et 2023.

### Nos expertises



## Notre méthode

« les hommes croient en ce qu'ils désirent » Caius Julius Caesar



I

### Cerner

- **les enjeux et objectifs** de l'affaire confiée ;
- **les intérêts, désirs et sensibilités** des parties impliquées dans le contentieux ;
- **les éléments et informations économiques et juridiques** nécessaires à emporter l'adhésion ;
- **la stratégie contentieuse** pertinente.

II

### Justifier

- **les axes de conviction** identifiés précédemment ;
- **les points de crédibilité** de nos affirmations (faits, chiffres, lois, méthodologies, bonnes pratiques, etc.) ;
- **les raisonnements** présentés dans un souci constant de pédagogie.

III

### Convaincre

- **par la restitution** de l'investigation et/ou de l'expertise au format le plus approprié (rapport d'expertise, notes techniques, présentation investisseurs, etc.) ;
- **par la défense de nos positions** devant les destinataires / nos contradicteurs ;
- **par le suivi de la mission** jusqu'à l'atteinte des objectifs / l'issue de la procédure.

## Nos engagements

### Excellence et discrétion de l'exécution



Des équipes réactives et engagées, sachant opérer dans des calendriers contraints.



Une symbiose d'expertises économiques, financières, juridiques et technologiques.



Un fonctionnement par itérations avec le client, soutenu par notre exigence pédagogique.




Des honoraires justes, pour partie payables au succès.

## Notre différence

### Une approche interprofessionnelle, offensive et agile

#### La collaboration avocat-économiste

- La collaboration étroite entre un avocat et un expert économique dans le cadre de contentieux des affaires constitue déjà un **standard dans le cadre d'arbitrages internationaux ou de litiges particulièrement importants**.
- Nous nous attachons à **démocratiser cette bonne pratique**, encore trop souvent le privilège de multinationales, auprès de nos clients.
- Concrètement cette pratique permet :
  - (i) à l'avocat de ne pas s'éparpiller sur le chiffrage et de se concentrer sur le débat de fond ;
  - (ii) de présenter un rapport d'expertise privée au soutien des conclusions de l'avocat ;
  - (iii) d'enrichir le dossier d'expertises économiques et financières ;
  - et (iv) de minimiser l'incertitude du dossier de manière à proposer davantage d'honoraires de succès.



«Une approche contentieuse globale et offensive, directement inspirée de la culture anglo-saxonne»



- L'IGEJ est une association cofondée par AEQUE PRINCIPALITER au printemps 2021 dans l'objectif de développer notre approche du contentieux des affaires.
- Sous notre impulsion, l'IGEJ défend une approche du contentieux créative et multidimensionnelle, inspirée des pratiques anglo-saxonnes les plus actuelles.
- L'IGEJ constitue notamment le **fer de lance du développement de « class actions à la française »** permettant à des TPE / PME de soutenir un contentieux contre les mastodontes de l'économie mondiale.
- L'IGEJ a non seulement vocation à regrouper des **avocats et experts économiques** mais aussi des **experts techniques**, des **universitaires**, des **communicants**, des **tiers financeurs**, etc.



Equipe

## Votre interlocuteur (1/2)

### Contentieux

#### Quelques Publications

- La revue du digital, 25 avril 2022, Le sabre à quatre lames de Google pour dominer la publicité ciblé par la Commission Européenne
- La lettre des juristes d'affaires, 16 mars 2022, - NFT : quels recours contre la contrefaçon 3.0 ? co-écrit avec Maîtres Cédric Dubucq et Tristan Girard-Gaymard, avocats associés.
- Journal du Management Juridique et Règlementaire n°83 (juillet-août 2021), - Qu'est-ce que l'expertise privée ?
- Journal du Management Juridique et Règlementaire n°80 (janvier-février 2021), Le chiffrage du préjudice de concurrence déloyale par la faute lucrative : une vraie bonne idée ? - co-écrit avec Nathalie Dansette, expert-comptable de justice.
- Journal du Management Juridique et Règlementaire n°79, Fondamentaux de la valorisation des préjudices du constructeur titulaire de marchés public - co-écrit avec Nathalie Dansette, expert-comptable de justice.
- 10 janvier 2019, Hebdomadaire, N°1-2 - La Semaine Juridique - Spécificités du préjudice de contrefaçon - co-écrit avec Mikaël Ouaniche, expert-judiciaire près la Cour d'Appel de Paris.

« C'est par l'évaluation que se fixe la valeur »



**Arnaud Cluzel**  
Associé Gérant - Contentieux

- Arnaud dirige la division contentieux d'ÆQUE PRINCIPALITER.
- Il a collaboré plus de quatre ans avec des experts judiciaires parisiens très réputés sur des **évaluations de préjudices sensibles et complexes**.
- Il est membre de l'association des professionnels du contentieux économique et financier (APCEF) et de l'association française d'étude de la concurrence (AFEC).
- Spécialiste des **contentieux de concurrence (abus de position dominantes, ententes, contrefaçon, etc.) en économie numérique**, il publie régulièrement dans la presse spécialisée sur ces sujets.
- Il dispose également d'une expérience très significative en **arbitrage international commercial et d'investissement**, dont il s'efforce de démocratiser les standards dans des procédures plus classiques.



## Votre interlocuteur (2/2)

### Investigations financières

#### Transactions

- Parallèlement à ses missions d'investigation et d'assistance dans le cadre de contentieux, Loïc intervient sur des missions d'accompagnement et de conseil dans le cadre d'**opérations de fusion-acquisition-cession** : préparation à la cession / l'acquisition, pitch et négociation, carve-out.
- Il a dirigé de nombreuses opérations dans les secteurs de la restauration, du *retail*, de l'agroalimentaire et de la nutrition, pour le compte de PME/ETI françaises et fonds d'investissement.
- Il est aussi intervenu dans les secteurs de la Technologie, des Médias et de la Télécommunication, pour le compte de PME/ETI françaises et fonds d'investissement.
- Fort de cette double compétence en fusion-acquisition-cession et en contentieux, Loïc propose, enfin, des services d'accompagnement au **recouvrement de créances consécutives à des sentences arbitrales ou des décisions de justice**. Ces services incluent tant l'assistance dans le cadre de négociations avec le débiteur, que celle à la cession de l'actif à un tiers.

« Il est plus facile de pêcher en eaux troubles »



**Loïc Gach**

Associé Gérant - Investigations

- Loïc dirige la division investigation d'ÆQUE PRINCIPALITER.
- Fort de dix ans d'expérience en la matière, Loïc est réputé pour sa finesse d'analyse et sa **forte expertise technique**.
- Il connaît, en outre, toutes les subtilités de la **communication financière** française et, surtout, internationale (notamment les possibilités d'éclatement de l'information financière au sein de différentes législations).
- Il intervient essentiellement sur des **missions d'investigation financière** (reconstitution de l'information financière d'une société, recherche de preuves comptables et financières, démaquillage de la performance financière de sociétés, etc.).
- Il est, par ailleurs en charge, de missions d'assistance litiges dans le cadre de **contentieux entre actionnaires** (évaluation de titre, assistance au montage de dossiers de complément de prix...).

## Nos valeurs

---

### Pour un accompagnement d'excellence et une relation de confiance

## V

# ictoire

« *La victoire aime l'effort* ». Notre culture de la victoire se traduit notamment par de l'exigence et de la pluridisciplinarité dans nos formations internes, de l'abnégation et de la pugnacité dans nos interventions, ainsi que de l'âpreté et de la rigueur dans nos contrôles qualité.

## C

# réativité

Des règles de quantification qui évoluent fréquemment, une information financière souvent fragmentaire, de nouveaux préjudices qui apparaissent dans le sillage du web 3.0 ou de la prise de conscience écologique... Plus que jamais, l'expertise privée et l'investigation économique requièrent agilité et créativité.

## P

# édagogie

« *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* ». La limpidité de nos rapports, de nos études, de nos chiffrages et de nos explications sont nos meilleurs gages d'excellence. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à la qualité pédagogique de nos interventions et productions.



## Références

## Nos affaires de référence

### Pratiques anticoncurrentielles en économie numérique



Google

- Nous sommes intervenus de concert pour le compte de plusieurs PME bouleversées par différents abus de position dominante commis par GOOGLE.
- Nous avons mené des procédures auprès de différentes juridictions (au sein de différents pays, toutes en *stand alone*).
- **Nos expertises combinées** en matière de pratiques anticoncurrentielles au sein de l'économie numérique, nous ont **permis de transiger conformément aux attentes de nos clients** (plusieurs millions d'euros).

« Excellence dans l'exécution »



Uber

- Nous avons fédéré 2400 compagnies de taxi dans une action collective (en concurrence déloyale) contre UBER.
- Cette approche, **inédite en France**, se fonde tout à la fois sur une investigation poussée sur la communication financière et extra-financière internationale d'UBER et sur un chiffrage du préjudice de concurrence déloyale par la faute lucrative (permis par une jurisprudence toute récente).
- Cette action, **pionnière dans son fonds comme dans sa forme**, témoigne de notre exigence commune d'audace et d'agilité dans les dossiers traités.

« Agilité dans la réflexion »

## Autres références (1/3)

Choisies parmi les missions réalisées depuis le lancement de la division contentieux



Procédure	Droit français	Droit français	Arbitrage	Droit français	Droit français	Droit français
Année	2022	2022	2022	2022	2022	2021
Secteur	Construction	Numérique	Grande distribution	Logiciel	Pharmaceutique	Automobile
Contexte	Intervention en demande auprès de l'inventeur d'un procédé de création écologique du ciment, spolié par un grand cimentier français.	Intervention en demande auprès d'un service de renseignement téléphonique, victime de pratiques d'éviction de la part d'une multinationale ultradominante sur le marché de la publicité en ligne.	Intervention auprès d'un franchisé agissant en arbitrage contre un franchiseur de la grande distribution française.	Intervention en défense dans la valorisation des titres d'une société d'édition de logiciels dans le cadre d'une succession.	Intervention en dans une affaire de rupture brutale des relations commerciales établies au sein de l'industrie pharmaceutique.	Intervention en demande dans une affaire de rupture brutale des relations commerciales établies au sein de l'industrie automobile
Travaux	Chiffrage de la valeur d'une invention.	Chiffrage des abus de position dominante (en double différence selon normes UE).	Conseil, et chiffrage du préjudice.	Critique d'une évaluation de titres dans le cadre d'une expertise judiciaire.	Modélisation du contrat / chiffrage du préjudice.	Défense d'un chiffrage antérieur.
Enjeu	500 millions d'euros	20 millions d'euros	3 millions d'euros	3 millions d'euros	8 millions d'euros	3 millions d'euros

## Autres références (2/3)

Choisies parmi les missions réalisées depuis le lancement de la division investigation



Cible	Copropriétaire	Société	Société de Gestion	Actionnaires	Dirigeants	Actionnaires
Année	2022	2022	2022	2021	2020	2019
Secteur	Immobilier	Agroalimentaire	Finance	Assurances	Infrastructures	Grande distribution
Contexte	Intervention auprès de copropriétaire sous procédure collective après la facturation de charges indues par son ASL.	Client soumis à la loi Egalim II, selon laquelle il devait prouver que les négociations réalisées avec ses fournisseurs ne portaient pas sur l'augmentation du coût des matières premières agricoles.	Intervention auprès de clients d'un fonds commun de titrisation en déconfiture.	Investigation sur la réalité de l'activité, et d'éventuelles fautes de gestion du dirigeant à la demande de fonds parisiens.	Investigation sur les suspicions de corruption à l'origine de la dette cachée d'un Etat africain.	Investigation sur la réalité et la pertinence de la valorisation de fonds de commerce à la demande de fonds londoniens.
Travaux	Recherche de relations financières anormales, de preuves de confusion / de fictivité de patrimoine	Audit des flux financiers, reconstitution des chocs d'inflation.	Recherche des responsabilités et chiffrage des dommages imputables à chaque défaillance.	Revue des documents de références et comptes de filiale, présentation de nos conclusions aux fonds.	Critique d'un rapport d'audit indépendant, revue du montage financier et des mouvements de cash.	Revue des documents de références et comptes de filiale, présentation de nos conclusions aux fonds.
Enjeu	Extension de procédure	Conformité	Indemnisation Invest.	Direction stratégique	Défense des dirigeants	Analyse du cours de bourse

## Autres références (3/3)

Choisies parmi plus de 50 missions réalisées au cours de notre carrière



Procédure	Arbitrage international	Arbitrage international	Arbitrage international	Arbitrage international	Droit français	Droit français
Année	2019	2019	2019	2018/2019	2017/2018	2017/2018
Secteur	Agroalimentaire	Infrastructures	Extraction minière	Construction	Ind. Pharmaceutique	Grande distribution
Contexte	Intervention en demande auprès d'un investisseur iranien désireux de faire valoir son option de cession des parts d'une entreprise iranienne de production d'eau embouteillée auprès d'une multinationale française.	Intervention en demande auprès d'un maître d'ouvrage espagnol poursuivant son maître d'œuvre algérien pour inexécutions, retards et malfaçons contractuels relatifs à la construction d'une ligne ferroviaire.	Intervention en demande auprès d'une société de négoce de métaux, victime d'une escroquerie en bande organisée par ses fournisseurs néerlandais et zambiens (mensonge sur la teneur en cuivre de certains alliages).	Intervention en demande auprès d'un maître d'œuvre algérien poursuivant son maître d'ouvrage turc pour inexécutions, retards et malfaçons contractuels dans la livraison d'un centre commercial.	Intervention en demande auprès d'un laboratoire suisse spécialisé en produits anti-âge poursuivant un concurrent pour contrefaçon, parasitisme, concurrence déloyale et vol de savoir-faire.	Intervention en demande auprès d'une enseigne de grande distribution belge afin de quantifier l'impact de pratiques de cartel de diverses multinationales qui l'approvisionnent ( <i>antitrust – private enforcement</i> ).
Travaux	Valorisation de la société de production d'eau embouteillée puis déduction de la valeur de la part.	Chiffrage d'une dizaine de postes de préjudices.	Chiffrage d'une demi-douzaine de postes de préjudices.	Chiffrage en demande, et critique du rapport de l'expert adverse lors d'une défense reconventionnelle.	Chiffrage de différents types de préjudice, en collaboration avec d'autres experts.	Chiffrage du préjudice selon des normes européennes qui venaient d'être transposées.
Enjeu	20 millions d'euros	160 millions d'euros	50 millions d'euros	100 millions d'euros	160 millions d'euros	200 millions d'euros

---

## Nous contacter



**Aequae Principaliter**

### **Aequae Principaliter SAS**

*Boutique d'investigation et de litigation  
67 avenue Kléber,  
Paris 75 116*

*[www.aequae-p.com](http://www.aequae-p.com)*

### **Arnaud Cluzel**

Associé Gérant

Téléphone : 06 78 31 57 14  
Email : [arnaud.cluzel@aeque-p.com](mailto:arnaud.cluzel@aeque-p.com)

### **Loïc Gach**

Associé Gérant

Téléphone : 07 61 61 71 00  
Email [loic.gach@aeque-p.com](mailto:loic.gach@aeque-p.com)

---

**Les clefs de la victoire.**